

24 June 88.

Dossier concernant une demande du
Cercle Artistique d'Anvers tendant
à pouvoir prendre le moulage de quelques
bas-reliefs de la Frise du Parthénon
de la Galerie des statues

N^o 2900

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

Cercle Artistique d'Anvers. - Moulage des bas-reliefs du Parthénon.

MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22.345

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 11 juillet 1887.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 2900

Cris-urgent

Messieurs,

Par apostille en date du 29 juin dernier,
n^o 22.345, j'ai eu l'honneur de vous transmettre une
lettre émanant du cercle artistique et littéraire d'Anvers
relative à la décoration d'une des salles faisant partie
de ses locaux.

Je vous serais obligé, Messieurs, de vouloir
bien me faire connaître d'urgence votre avis sur cette
demande.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

Pour le Ministre
Le Directeur Général,

Willems

À la commission directrice
des musées de peinture et de sculpture de l'État

(M. Simon secrétaire)

Bruxelles

Bruxelles 10 Juillet 1888.

Demande d'autorisation
de moulage
au Musée des Plâtres.

Monsieur le Ministre

Votre apostille du 29 Juin 88.

L'Administration des
Beaux-arts ²²³⁴⁵ ^{pour avis} ~~de M. de~~
~~du 29 Juin 1888~~ ~~par~~
~~la note n° 2234~~ / la lettre par
laquelle ^{M^{re}} le Président du Comité
Central du Cercle Artistique &
Littéraire d'Anvers demande
l'autorisation de prendre le
moulage d'une partie de la
frise du Parthénon sous la
réproduction en plâtre figure
~~de~~ ~~la~~ ~~Musée des Échantillons~~
dans la Galerie spéciale des statues au Palais du Congrès
la Commission estimer qu'on
ne pourrait accorder cette autori-
sation sans exposer à d'incerti-
tudes détérioration le car-
telon dont il s'agit

Le plus, le prix à résulter
de l'exécution de ce travail se-
rait relativement élevé.

On dépenserait certainement
le prix d'achat des reproduc-
tions partielles de la Trise
du Parthénon.

Ces reproductions en plâtre
sont dans le domaine public
à l'on peut se les procurer no-
tamment en Angleterre comme
à Bastat, lui-même dans la
lettre précitée ^{mi} le Président du Comité Central
du Cercle artistique & littéraire
d'Auvergne.

Il semble donc qu'il y
ait lieu de l'^{engager} ~~initier~~, pour
le motif que pour simplifier,
à recourir à ce moyen, &
~~la fois~~ plus pratique & plus
économique à la fois.

Très
Le Secrétaire - Le Vice-Président.

C. Lefebvre

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS.

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET
DES SCIENCES

N° 22249

Une ANNEXE

Bruxelles, le 29 juin 1888.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2900

Renvoyé à
transmis à la Commission directrice
des musées de l'Etat, avec prière
d'avis, une lettre émanant du Cercle
artistique d'avis relative à la
décoration d'une des salles faisant partie
des locaux de ce Cercle.

POUR LE MINISTRE :
Le Directeur Général,

À la Commission directrice
des musées de l'Etat.

Ballieu